CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. APPLICATION

Les conditions générales de vente décrites ci-dessous détaillent les droits et obligations des sociétés GLOBAL HYGIENE et SIPINCO ci-après dénommé « GH Groupe » et de son client dans le cadre de la vente de ses produits.
Toute commande implique de plein droit l'acceptation par l'acheteur des présentes conditions générales de vente.
Elles prévalent sur toutes autres dispositions contractuelles conformément aux dispositions de l'article L 441-6 du Code de Commerce et s'opposent de ce fait, à tout autre document contradictoire et notamment aux propres conditions générales d'achat de l'acheteur, qui seront inopposables au vendeur, même s'il en a eu connaissance.

Le Client reconnaît qu'il a bénéficié des conseils et informations nécessaires afin de s'assurer de l'adéquation du produit à ses besoins.
Le Client déclare être en mesure de contracter légalement en vertu des lois françaises ou valablement représenter la personne morale pour laquelle il s'engage.

2. COMMANDES

Toute commande, pour être valable, devra être acceptée par la direction de GH GROUPE ainsi que toute modification de commande, qu'elle soit quantitative ou qualitative. GH GROUPE se réserve la possibilité de refuser la commande, par exemple pour toute demande anormale, réalisée de mauvaise foi ou pour tout motif légitime.
Sans commande formalisé de la part du client aucune demande d'avoir ou de retour ne pourra être accepté, notre accusé de réception de commande remplacera officiellement le document client.
Aucun rajout ou modification de commande n'est accepté sans qu'un accord écrit de GH GROUPE ne soit donné.

Chaque commande doit porter sur un minimum de 500 € HT sans quoi des frais forfaitaires seront appliqués pour traitement de commande d'une valeur de 60 euros HT.
En cas d'indisponibilité d'un article pour une période supérieure à 60 jours ouvrables, le client sera immédiatement prévenu des délais prévisibles de livraison et la commande de cet article pourra être annulée sur simple demande.
GH GROUPE se réserve le droit d'annuler tout reliquat de commande sans que cela ne puisse donner lieu à des facturations de pénalités par le Client.

Tout envoi d'échantillon est facturable et ne saurait donner lieu à reprise.

3. PRIX

Les tarifs individuels sont établis en fonction de conditions commerciales liées à un volume qui détermine un franco HT auquel s'ajoute la TVA au taux en vigueur au moment de l'expédition. Les prix sont ensuite confirmés à chaque commande client par le biais d'un Accusé de réception de commande (ARC) dans lequel des modifications peuvent avoir lieu. En cas de non atteinte du Franco convenu, des frais de port et d'emballage seront rajoutés. Les prix sont révisables à tout moment pour l'avenir en cas d'évolution de différents facteurs entrainant une revalorisation des coûts (Exemple : Pétrole, Pâte à papier, Énergie, Fret maritime, monnaie …).

Les prix des produits vendus sont indiqués en Euros hors taxes. Pour tous les produits expédiés hors Union Européenne et/ou DOM-TOM, le prix est calculé hors taxes automatiquement sur la facture. Des droits de douane ou autres taxes locales ou droits d'importation ou taxes d'état sont susceptibles d'être exigibles dans certains cas. Ces droits et sommes ne relèvent pas du ressort de GH GROUPE. Ils seront à la charge du Client et relèvent de sa responsabilité (déclarations, paiement aux autorités compétentes, etc.). Le Vendeur invite à ce titre l'acheteur à se renseigner sur ces aspects auprès des autorités locales correspondantes.

Chaque commande ou rajout se verra appliquer des frais de facturations en bas de facture sous le libellé PFF et d'un montant forfaitaire de 1.98€ HT.

Pour une commande destinée à l'export, pour laquelle le client n'est pas en mesure de fournir les documents justifiant de l'exonération de TVA, dans un délai d'un mois après l'expédition de la marchandise, une facturation complémentaire du montant de la TVA sera effectuée.

4. LIVRAISON

La livraison se fera à l'adresse indiquée par le Client. Aux fins de bonne réalisation de la commande, le Client s'engage à fournir ses éléments d'identification véridiques.

Les délais de livraison ne sont communiqués qu'à titre indicatif. Les retards éventuels ne donnent pas droit au Client d'annuler la vente, de refuser la marchandise, ou de réclamer des dommages et intérêts.
GH GROUPE se réserve le droit de livrer même partiellement un client.

Les produits sont livrables franco de port. Des frais de livraisons et logistique peuvent être imputé pour toute commande inférieure au minimum de commande mais aussi pour toutes contraintes spécifique lié à la livraison : Hayon, demande de rendez-vous, zone réglementé …. Les enlèvements clients donneront lieu à une facturation forfaitaire de 30 euros par passage, ce forfait intègre les PFF.

Toutes les expéditions effectuées sont sur palettes Europe, le client devra les rendre lors de la livraison ou accepter leur facturation pour un montant de 12€ HT/ pièce.

Le vendeur est libéré de son obligation de livraison pour tous cas fortuits, les interruptions de transport, les difficultés d'approvisionnement, les difficultés du fait de la douane ou de la parité des devises ou en cas de force majeure tels que, notamment et non limitativement, la guerre, l'émeute, l'incendie, les grèves totales ou partielles, le chômage forcé, les accidents, les inondations, les pandémies.

En toute hypothèses, la livraison dans les délais ne peut intervenir que si le client est à jour de ses obligations envers le vendeur, quelle qu'en soit la cause.

5. GARANTIE

Le vendeur garantit, conformément aux dispositions légales, l'acheteur contre tout vice caché, provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les produits livrés et les rendant impropres à l'utilisation. Notre garantie se limite au remplacement pur et simple du produit défectueux à l'exclusion de toute indemnisation des dommages directs ou indirects subis par l'acheteur, son personnel ou encore tout tiers du fait de la défectuosité.

La responsabilité du vendeur ne saurait, en aucun cas, être recherchée en cas de mauvaise utilisation de la marchandise ou d'utilisation pour d'autres usages que ceux pour lesquels les articles ont été conçus. Pour des raisons techniques, les formats et les dimensions de nos produits peuvent être modifies en fonction des impératifs de production. Les illustrations ou photos des produits n'ont pas de valeur contractuelle.

6. RÉCLAMATIONS ET RETOUR

Le client a pour obligation lors de la livraison de pointer la conformité et le bon état de la marchandise et les quantités selon le bon de livraison.
En cas d'avaries ou de manquants à destination, le client devra formuler les réserves nécessaires immédiatement au transporteur par écrit sur l'accusé réception de la livraison. La mention "sous réserve de déballage ou de contrôle ultérieur" n'étant pas admise. Il devra également en informer immédiatement le fournisseur par écrit. Les réclamations faites après acceptation, sans réserve, de la marchandise, sont irrecevables, faute de recours auprès du transporteur. Les autres réclamations ne sauraient être admises passer un délai de 8 jours après la réception des marchandises.

Avant tout retour, un accord devra être demandé à GH GROUPE et donnera lieu à un bon de retour à joindre à l'expédition. Sans ce bon, GH GROUPE ne sera pas tenu d'effectuer un avoir. Les frais de transport, ainsi que les risques du retour sont toujours à la charge du Client. Toutes reprises acceptées par GH GROUPE entrainera l'établissement d'un avoir CLIENT avec une décote de 30%.

7. PAIEMENT

Nos factures sont payables au comptant à la livraison, sauf accord préalable écrit avec le vendeur.
Les accords pour délais de règlement entre le client et GH GROUPE, sont soumis à une assurance-crédit accordée dans la limite d'un plafond suffisant, les factures peuvent donc dans ce cas être payées selon une échéance convenue tout en respectant la LME par virement bancaire.
A défaut d'une couvertureou d'une assurance-crédit suffisante, une facture pro forma sera envoyée au client dans l'attente d'un règlement avant départ des marchandises.

Tout retard de paiement est passible d'intérêts de retard ainsi que de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros conformément à l'article L441-10 du code de commerce.
Le montant des intérêts de retard résulte de l'application aux sommes restants dues d'un taux d'intérêt égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage.
En cas de non-respect des conditions de règlement, le vendeur se réserve le droit de suspendre ou d'annuler la livraison des commandes en cours.
Tout escompte explicitement accordé, pour paiement comptant, sera automatiquement annulé si le règlement intervient plus de 10 jours suivant la réception des marchandises.
Les paiements reçus avant la date d'échéance convenue ne donnent pas droit à escompte sauf accord préalable (Loi n°92-1442 du 31/12/1992).

8. DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les marques, noms de domaines, produits, logiciels, images, vidéos, textes ou plus généralement toute information objet de droits de propriété intellectuelle sont et restent la propriété exclusive du vendeur.
Aucune cession de droits de propriété intellectuelle n'est réalisée au travers des présentes CGV. Toute reproduction totale ou partielle, modification ou utilisation de ces biens pour quelque motif que ce soit est strictement interdite.

9. CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIÉTÉ

En cas de défaut de paiement par l'acquéreur de tout ou partie du prix de la commande, le vendeur se réserve, jusqu'au complet paiement, un droit de propriété sur les produits vendus, lui permettant de reprendre possession desdits produits (Loi n°80335 du 12/05/1980). La restitution des marchandises se fera sous la responsabilité, aux frais et risques de l'acheteur.

Tout acompte versé par l'acheteur restera acquis au vendeur à titre d'indemnisation forfaitaire, sans préjudice de toutes autres actions qu'il serait en droit d'intenter de ce fait à l'encontre de l'acheteur.

10. LITIGES, DROIT APPLICABLE

Tous les litiges auxquels le présent contrat pourrait donner lieu, concernant tant sa validité, son interprétation, son exécution, sa résiliation, leurs conséquences et leurs suites, seront soumis au TRIBUNAL DE COMMERCE DE DIJON.

De convention exprès entre les parties, le présent contrat est régi et soumis au droit français.

11. PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les informations recueillies sur le Client font l'objet d'un traitement informatique réalisé par GH GROUPE et sont indispensables au traitement de sa commande. Ces informations et données personnelles sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires. Elles seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour l'exécution de la Commande et des garanties éventuellement applicables.

Le responsable du traitement des données est GLOBAL HYGIENE 64 route de Chevigny 211130 AUXONNE - marketing@global-hygiene.fr

L'accès aux données personnelles sera strictement limité aux employés du responsable de traitement, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés à l'entreprise par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées, sans que l'autorisation du client ne soit nécessaire

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telle que modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, et par le Règlement Européen n°2016/.679, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, et de portabilité des données le concernant, ainsi que du droit de s'opposer au traitement pour motif légitime, droits qu'il peut exercer en s'adressant au responsable de traitement à l'adresse postale ou email mentionnée ci-dessus, en joignant un justificatif de son identité valide.

En cas de réclamation, le client peut contacter la Comission Nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).